



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COLMAR, LE 15 JUILLET 2025

CP - Pistes cyclables : création d'un nouveau jalonnement

En amont de la Foire aux vins d'Alsace, la Ville de Colmar réalise actuellement une signalisation directionnelle permettant de jalonner des itinéraires cyclables entre :

- Itinéraire 1 : de la gare vers le parc des expositions et la zone industrielle Nord

- Itinéraire 2 : du centre-ville vers la gare et vers le parc des expositions et la zone industrielle Nord



Les itinéraires seront jalonnés dans les rues suivantes :

Pour l'itinéraire 1 :

Rue de la gare, rue des Taillandiers, rue des Trois Epis, rue de Peyerimhoff, rue Henri Wilhelm, rue des Papeteries, Avenue de la Foire aux vins.

Pour l'itinéraire 2 rejoignant le précédent :

- du centre à partir de la rue de Unterlinden et la route d'Ingersheim pour rejoindre l'itinéraire 1 rue de Peyerimhoff, rue Henri Wilhelm.

- du centre à partir de l'avenue de la République, rue Jacques Preiss pour rejoindre la rue de la gare.

- du giratoire avenue Joffre par la rue Messimy et la rue Georges Lasch.



Pour accompagner ce jalonnement, une nouvelle mesure de circulation sera testée rue des Papeterie à savoir la chaussée à voie centrale banalisée.

L'objectif est d'améliorer les conditions de circulation des cyclistes dans des situations contraintes où les aménagements cyclables classiques se révèlent impossibles à réaliser.

Les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur la partie revêtue de l'accotement appelée rive.

Ce dispositif sera pérennisé si le test est concluant.

CONTACT PRESSE

Lucie Hamon - Directrice de la communication
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 99 02 64 33 - lucie.hamon@colmar.fr